

UN MESSAGE DES CONFÉRENCES ÉPISCOPALES CATHOLIQUES ET
DES CONSEILS D'AFRIQUE, D'ASIE, D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES
À L'OCCASION DE LA COP 30 :

UN APPEL À LA JUSTICE CLIMATIQUE ET POUR NOTRE MAISON COMMUNE

CONVERSION ÉCOLOGIQUE, TRANSFORMATION
ET RÉSISTANCE AUX FAUSSES SOLUTIONS



Table des matières

Résumé cadre	3
Synthèse	7
I. Principes fondamentaux	8
II. Engagements et responsabilités	9
III. Appel à l'action	10
IV. Un chemin d'espoir et de conversion écologique	11
Document principal	13
1. Alertes urgentes sur l'effondrement climatique	15
2. Des solutions à court terme et inadéquates	17
3. Le déni du réchauffement climatique	18
4. La nécessité de renforcer les engagements en tant qu'Église	19
5. Chemins de conversion écologique et sobriété heureuse : discerner	19
6. Qui détruit la Terre et qui propose de fausses solutions	21
7. L'essentiel que nous devons défendre ensemble sur la route de la COP 30 : L'action	24
8. Conclusion : un appel à la résistance, au renforcement communautaire et à l'espérance	30

UN MESSAGE DES CONFÉRENCES ÉPISCOPALES CATHOLIQUES ET DES CONSEILS
D'AFRIQUE, D'ASIE, D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES
À L'OCCASION DE LA COP 30 :

UN APPEL À LA JUSTICE CLIMATIQUE ET POUR NOTRE MAISON COMMUNE

CONVERSION ÉCOLOGIQUE, TRANSFORMATION
ET RÉSISTANCE AUX FAUSSES SOLUTIONS

3

Résumé cadre

Un chemin d'espérance et de conversion écologique

Inspirés à la fois par *Laudato Si'* du **pape François** et par l'appel du **pape Léon XIV** à vivre l'écologie intégrale avec justice, nous appelons à une profonde conversion écologique.

Dix ans après la publication de *Laudato Si'* et la signature de l'Accord de Paris, les pays du monde n'ont pas répondu avec l'urgence nécessaire.

L'Église ne restera pas silencieuse. Nous continuerons à lever nos voix aux côtés de la science, de la société civile et des plus vulnérables avec vérité et constance, jusqu'à ce que justice soit faite.

I. Notre demande

La crise climatique est une réalité urgente avec un réchauffement enregistré de 1,55 °C en 2024. Cela n'est pas qu'un problème technique : *c'est un problème existentiel de justice, de dignité et de sauvegarde de notre maison commune.*

La science est claire : nous devons limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C pour éviter des conséquences catastrophiques. Nous ne devons jamais abandonner cet objectif. Ce sont les pays du Sud et les générations futures qui en souffrent déjà.

Nous rejetons les fausses solutions, telles que le capitalisme « vert », la technocratie, la marchandisation de la nature et l'extractivisme prédateur, qui perpétuent l'exploitation et l'injustice.

Nous exigeons plutôt :

L'équité : Les nations riches doivent payer leur dette écologique avec un financement climatique équitable sans endetter davantage les pays du Sud, pour récupérer les pertes et les dommages en Afrique, en Asie, en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Océanie.

La justice : Promouvoir la décroissance économique et sortir des combustibles fossiles en mettant fin à toutes les nouvelles infrastructures et en taxant correctement ceux qui en ont profité, en entrant dans une nouvelle ère de gouvernance qui inclut et donne la priorité aux communautés les plus touchées par la crise climatique et de la nature.

La protection : Défendre les peuples autochtones, les écosystèmes et les communautés démunies, en reconnaissant la plus grande vulnérabilité des femmes, des filles et des nouvelles générations, et la migration climatique comme un défi en matière de justice et de droits humains.

II. Engagements de l'église

L'Église va au-delà des mots :

Nous défendrons les plus vulnérables dans chaque décision concernant le climat et la nature.

Nous éduquerons à l'écologie intégrale et promouvoir des économies fondées sur la solidarité, la « sobriété heureuse » de Laudato Si', le « buen vivir » (le « bien vivre ») de la sagesse ancestrale.

Nous renforcerons l'alliance intercontinentale entre les pays du Sud pour promouvoir la coopération et la solidarité.

Nous suivrons les résultats des COP par le biais d'un observatoire de la justice climatique.

Nous invitons à une coalition historique entre les acteurs des pays du Nord et du Sud pour faire face à la crise dans la solidarité.

III. Appel à l'action

Nous exhortons les décideurs à :

Honorer l'Accord de Paris et à mettre en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (NDC) à la mesure de l'urgence de la crise climatique.

Placer le *bien commun* avant le profit.

Transformer le système économique en un modèle réparateur *qui donne la priorité au bien-être des personnes et garantit des conditions de vie durable sur la planète.*

Promouvoir des politiques climatiques et naturelles ancrées dans *les droits humains.*

Partager et mettre en œuvre des solutions technologiques éthiques, décentralisées et appropriées.

Atteindre l'objectif zéro déforestation d'ici 2030 et restaurer les écosystèmes aquatiques et terrestres vitaux.

Unir leurs forces pour renforcer les processus démocratiques multilatéraux, comme l'Accord de Paris, et recréer la confiance dans la coopération et le dialogue pour nous unir comme humanité, Nord et Sud, pour le bien-être de la planète.

Fruit du discernement collectif des Églises d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, en préparation de la COP 30 sur le continent de l'espérance, en invoquant l'inspiration du Saint-Esprit et en communion avec la mission de l'Église universelle.

Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes, 12 juin 2025.

UN MESSAGE DES CONFÉRENCES ÉPISCOPALES CATHOLIQUES ET DES CONSEILS
D'AFRIQUE, D'ASIE, D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES À L'OCCASION
DE LA COP 30 :

UN APPEL À LA JUSTICE CLIMATIQUE ET POUR NOTRE MAISON COMMUNE

CONVERSION ÉCOLOGIQUE, TRANSFORMATION
ET RÉSISTANCE AUX FAUSSES SOLUTIONS

7

Synthèse

Cet appel commun est signé par les évêques des conférences épiscopales et des conseils de l’Afrique, de l’Asie, de l’Amérique latine et des Caraïbes. Il est adressé aux chefs de gouvernements et à leurs représentants pour les exhorter à travailler pour une **mise en œuvre ambitieuse de l’Accord de Paris au bénéfice des personnes et de la planète**. L’appel demande aussi à l’Église et au public de vivre la « conversion écologique » (pape François) et s’attaquer aux « blessures causées par la haine, la violence, les préjugés, la peur de la différence et un paradigme économique qui exploite les ressources de la Terre et qui marginalise les plus pauvres » (pape Léon XIV).

L’Église catholique présente en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, inspirée à la fois par l’héritage du pape François et ses *Laudato Si’* et *Laudate Deum*, et par l’appel du pape Léon XIV à vivre une écologie intégrale avec justice, paix et un courage prophétique, présente ce document comme une expression de son engagement indéfectible en faveur de la dignité humaine, de la paix, de l’option préférentielle pour les pauvres, de la justice climatique et socioécologique et de la sauvegarde de notre maison commune.

En reconnaissance du consensus scientifique, comme celui du GIEC, sur la nécessité de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C pour éviter des conséquences catastrophiques, nous élevons une voix prophétique appelant à la paix à partir d’une conversion écologique qui transforme le modèle de développement actuel, basé sur l’extractivisme, la technocratie et la marchandisation de la nature.

À la COP 30, nous exigeons des États une action transformatrice fondée sur la dignité humaine, le bien commun, la solidarité et la justice sociale, donnant la priorité aux plus vulnérables, y compris sœur notre Mère la Terre.

I. Principes fondamentaux

Alors que le réchauffement climatique devrait atteindre 1,55 °C en 2024 et que la désertification touche déjà 500 millions de personnes dans les pays du Sud, **une action immédiate est essentielle pour éviter des impacts irréversibles sur le climat et les systèmes naturels**.

Nos décisions actuelles ont un impact sur les générations futures ; **nous plaidons pour une justice intergénérationnelle qui garantit une planète habitable et prospère pour toutes les formes de vie**.

La crise climatique est aussi une crise de valeurs qui génère de la violence ; **les solutions doivent unir la justice, l’écologie, les droits de la nature et la dignité**

humaine, des aspects fondamentaux de l'écologie intégrale et de la consolidation de la paix, en surmontant la vision anthropocentrique.

L'écologie intégrale propose **un changement structurel des économies et des modèles de développement, en surmontant les paradigmes technocratiques et extractivistes** qui perpétuent l'exploitation des peuples et la dégradation de l'environnement.

Le changement climatique, principalement provoqué par les pays du Nord, affecte tout le monde, mais affecte de manière disproportionnée les pays du Sud ; **les politiques climatiques doivent être fondées sur l'équité, des responsabilités communes, mais différenciées, et les capacités respectives.**

Les solutions doivent **intégrer les visions du monde et les pratiques des populations et des communautés locales**, en garantissant leurs droits violés ; elles ne peuvent se limiter à de simples ajustements techniques et financiers.

II. Engagements et responsabilités

Au cœur de notre mission, nous nous engageons et réaffirmons que :

Nous rejetons les « fausses solutions » de la financiarisation et de la marchandisation de la nature, en nous attaquant aux projets de compensation carbone et à la financiarisation du bien commun, qui déplacent injustement le fardeau de la réduction des émissions de ceux qui les causent à ceux qui en souffrent, qui font passer le profit avant la vie et qui perpétuent l'exploitation de la terre, de ses êtres vivants et de ses peuples, au lieu de s'attaquer aux causes de la crise.

Nous défendons la justice climatique, en veillant à ce que les décisions de la COP 30 et d'autres donnent la priorité aux personnes pauvres plutôt qu'aux logiques d'entreprise qui aggravent les inégalités.

Nous exigeons l'élimination progressive des combustibles fossiles et nous rejetons toute nouvelle exploration, exploitation et infrastructure, conformément à l'objectif de 1,5 °C garantissant une transition énergétique juste et durable.

Nous condamnons le « capitalisme vert », l'exploitation minière prédatrice et la « monoculture énergétique », qui sacrifient les communautés et les écosystèmes, et nous exigeons une transformation économique radicale qui favorise les conditions pour que la vie sur Terre s'épanouisse.

Nous nous battons pour la résistance et la résilience des communautés en soulignant l'accès universel aux ressources pour la restauration des pertes et dommages, l'atténuation et l'adaptation, à travers des stratégies locales de sécurité alimentaire, de souveraineté de l'eau, de gestion de l'urgence et de planification territoriale.

Nous défendons la souveraineté des peuples autochtones et traditionnels sur leurs territoires, qui est essentielle à la protection des écosystèmes aquatiques et terrestres.

Nous promovons un nouveau paradigme de développement basé sur la solidarité, la justice sociale, la coopération et le respect des limites planétaires et des cultures des peuples, en favorisant l'agroécologie, les nouvelles économies et le développement humain intégral.

Nous mettons en œuvre des programmes éducatifs sur la sauvegarde de notre maison commune, l'écologie intégrale, les droits humains, la durabilité environnementale et l'économie populaire et solidaire.

Nous cultivons la spiritualité dans les arts, les cultures et les médias pour sensibiliser et promouvoir des récits d'espérance et d'action collective.

Nous créons l'observatoire ecclésiastique sur la justice climatique, par l'intermédiaire de la conférence ecclésiale de l'Amazonie, pour surveiller les engagements des COP et leur mise en œuvre dans les pays du Sud, ainsi que pour dénoncer les engagements non respectés.

III. Appel à l'action

Nous exigeons que les pays riches reconnaissent et assument leur dette sociale et écologique en tant qu'émetteurs historiques majeurs responsables de l'extraction des ressources naturelles et de l'émission des gaz à effet de serre, et s'engagent à un financement climatique juste, accessible et efficace qui ne génère pas de dette supplémentaire, pour récupérer les pertes et les dommages existants dans les pays du Sud.

Nous invitons à une coalition historique des acteurs à la fois des pays du Sud et du Nord, engagée envers l'éthique et la justice pour s'attaquer au problème de la dette, de promouvoir la résilience et de garantir que les conditions de vie sur la planète s'épanouissent.

Nous exigeons une déforestation zéro dans tous les biomes d'ici 2030, comme engagement urgent face à la crise climatique.

Nous exigeons que les États mettent en œuvre des contributions déterminées au niveau national (NDC) à une échelle à la mesure de l'urgence climatique et communiquent au monde la façon dont ils vont mettre en œuvre les décisions collectives prises aux précédentes COP, y compris une transition énergétique socialement juste.

Nous exigeons que les États mettent en œuvre des mécanismes de gouvernance climatique avec la participation active et contraignante des communautés, de la société civile et des organisations confessionnelles dans la prise de décision.

Nous exigeons la protection des populations et communautés locales qui sont vulnérables au changement climatique et menacées par les conflits sociaux et environnementaux, en reconnaissant leur rôle clef dans la conservation des écosystèmes et de la biodiversité.

Nous exigeons des politiques qui transforment les cycles de production et la culture de consommation afin qu'ils deviennent plus justes et durables, en garantissant que les transitions économiques et énergétiques ne perpétuent pas les inégalités ni ne compromettent les droits humains ou l'environnement.

Nous exigeons de toute urgence un pacte mondial pour le climat, la biodiversité et les droits de tous les êtres vivants, ainsi qu'un changement de modèle socioéconomique en faveur du bien commun et des générations futures.

Nous exigeons que le financement climatique soit transparent, accessible et atteigne directement et efficacement les communautés les plus vulnérables, sans intermédiaires, en empêchant les banques de développement et les institutions financières d'investir dans les énergies fossiles et les projets extractifs. Nous exigeons également qu'il ne repose pas sur la financiarisation de la nature ni n'augmente la dette des pays du Sud.

Nous exigeons que les solutions fondées sur la nature soient libérées de la logique de marchandisation, en clarifiant leurs objectifs d'atténuation du changement climatique, de régénération de la biodiversité et de maintien des moyens de subsistance des populations.

IV. Un chemin d'espoir et de conversion écologique

Les Églises d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie et d'Afrique, dans une alliance intercontinentale qui renforce notre voix prophétique et favorise

la coopération entre les peuples du Sud global, appellent toutes les personnes de bonne volonté à entreprendre un chemin de conversion écologique, inspiré par la spiritualité du soin, le « Buen Vivir » (Querida Amazonia, 8) et la « sobriété heureuse » (Laudato Si', 223) proposés par le pape François.

Nous invitons la communauté humaine à éduquer à la conscience écologique, en promouvant des modes de vie qui réduisent la consommation excessive et respectent la création.

Nous encourageons le renforcement des réseaux de solidarité et d'action climatique entre les communautés, les organisations sociales, les universitaires et les individus engagés dans la justice écologique pour défendre notre maison commune.

En communion avec les victimes et en alliance avec les communautés et les dirigeants menacés pour avoir protégé leurs territoires, nous exigeons réparation des dommages et respect des droits humains, ainsi que la reconnaissance d'une voix prophétique en défense des pauvres et de la Terre Mère.

Nous nous engageons à éduquer les nouvelles générations afin qu'elles comprennent la crise climatique comme un défi éthique et moral et qu'elles mènent la transformation du monde vers un avenir juste et durable.

Nous favorisons le dialogue entre les connaissances scientifiques et la sagesse ancestrale, en valorisant leur contribution combinée à la conservation de la nature et à l'adaptation au climat.

Nous réaffirmons que l'Église, dans sa mission prophétique, ne cessera d'élever la voix contre les injustices écologiques et sociales, rappelant que le cri de la Terre est aussi le cri des pauvres (Laudato Si', 49). Considérant la COP 30 comme une occasion historique de transformation structurelle vers la justice climatique et socioécologique, nous nous engageons à collaborer avec la communauté scientifique afin que l'action climatique, fondée sur les meilleures données probantes, réponde aux besoins locaux, régionaux et mondiaux, influençant en permanence les politiques des États.

Fruit du discernement collectif des Églises d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, en préparation de la COP30 sur le continent de l'espérance, invoquant l'inspiration du Saint-Esprit et en communion avec la mission de l'Église universelle.

Asie, Afrique et Amérique latine et Caraïbes, 1er juin 2025.

UN MESSAGE DES CONFÉRENCES ÉPISCOPALES CATHOLIQUES ET DES CONSEILS
D'AFRIQUE, D'ASIE, D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES À L'OCCASION DE LA
COP 30 :

UN APPEL À LA JUSTICE CLIMATIQUE ET POUR NOTRE MAISON COMMUNE

CONVERSION ÉCOLOGIQUE, TRANSFORMATION
ET RÉSISTANCE AUX FAUSSES SOLUTIONS

13

Document principal

Ce document est le fruit du discernement collectif des Églises d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes qui, inspirées par la clameur des peuples et l'urgence de l'effondrement climatique, s'unissent pour faire entendre une voix prophétique depuis les pays du Sud. Nous partageons une conviction commune : **sans justice climatique, il n'y a pas de paix, sans conversion écologique, il n'y a pas d'avenir, sans écouter les peuples, il n'y a pas de véritables solutions.** Cette position se base sur les blessures vécues dans nos territoires et de l'espérance semée dans nos communautés, en tant qu'Églises qui accompagnent les plus vulnérables et proclament qu'un autre monde possible.

À l'occasion du dixième anniversaire de l'encyclique *Laudato Si'* (2015), le pape Léon XIV, tout en priant le *Regina Caeli* depuis la fenêtre du Palais apostolique le 25 mai, a souligné que *Laudato Si'* nous a enseigné « à tous à écouter le double cri de la Terre et des pauvres » et a souligné sa grande renommée et sa capacité à motiver de nombreuses actions à travers le monde. Cette reconnaissance est un point clef qui exhorte les Églises des pays du Sud, notamment dans la perspective de la COP 30, à renforcer leur engagement en faveur de la revendication socio-environnementale qui unit justice écologique et justice sociale, en renforçant une spiritualité intégrale qui place la conversion écologique au cœur du témoignage chrétien dans le monde d'aujourd'hui.

Ce texte vise donc à définir des lignes directrices qui contribueront à l'action pastorale et civique de l'Église en vue de la COP 30, en renforçant sa voix publique dans les forums internationaux de négociation sur le climat, dans une perspective de justice écologique intégrale et en mettant en lumière les principales causes et responsabilités de l'effondrement environnemental et climatique. Dans ce contexte, **nous confirmons le besoin urgent de transformation structurelle de la façon dont nous vivons afin de combattre le réchauffement climatique.** Nous rejetons les fausses solutions et nous promouvons la sobriété heureuse et la conversion écologique comme fondements de sociétés qui respectent et prennent soin de l'environnement.

À la suite de l'appel du pape François, maintenant vénérable, exprimé dans *Laudato Si'* (LS) et récemment par Sa Sainteté le pape Léon XIV, il est essentiel de dénoncer toute tentative de financiarisation de la nature, ainsi que les solutions fondées sur le « paradigme technocratique » qui aggravent les problèmes actuels, et de réaffirmer que l'enjeu va bien au-delà d'une simple transition énergétique. La financiarisation de la nature est la logique qui transforme des éléments vitaux de la création, tels que les forêts, les rivières et le climat, en actifs financiers négociables, comme s'il s'agissait de « services écosystémiques » et donc de marchandises soumises à une logique de profit.

La crise écologique, la crise climatique et la crise sociale nous invitent à repenser le bien commun et à cultiver un dialogue guidé par la patience, la générosité et l'écoute mu-

tuelle. Les problèmes définis dans les Conventions de Rio des Nations Unies ¹ (changement climatique, effondrement de la diversité biologique et désertification) engendrent également des problèmes sociaux, tels que les migrations forcées, le creusement des inégalités entre le Nord et le Sud et la souffrance humaine.

Inspirés par l'écologie intégrale, telle que proposée dans *Laudato Si'*, nous sommes appelés à reconnaître la profonde interdépendance entre les êtres humains, la société et la nature. Cette vision nous invite à une réponse éthique, spirituelle et sociale aux injustices environnementales, en exigeant une conversion des modes de vie, des modes de consommation et des politiques économiques, car «le monde qui nous accueille s'effrite et s'approche peut-être d'un point de rupture.» (*Laudate Deum*, 2) Prendre soin de notre maison commune est donc un engagement essentiel et le point de départ de notre participation à la COP 30.

1. Alertes urgentes sur l'effondrement climatique

La tenue de la COP 30 au Brésil en novembre 2025 intervient à un moment extrêmement critique pour notre planète et tous les êtres vivants : les indicateurs environnementaux montrent que nous approchons rapidement de l'effondrement climatique. En 2024, nous avons connu un réchauffement moyen combiné des surfaces, des terres et des océans de 1,55 °C par rapport à la période dite préindustrielle (1850-1900)^{2, 3} Il s'agit d'un réchauffement sans précédent dans l'histoire des civilisations humaines.

En 2022, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a admis : «L'ampleur et l'étendue des impacts du changement climatique sont plus importantes que ce qui avait été estimé dans les évaluations précédentes⁴.» En 2023, le GIEC, dans son rapport de synthèse, a déclaré : «Plus l'ampleur et la durée du réchauffement sont

15

1 Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, Brésil, 1992, A/RES/44/228

2 Organisation météorologique mondiale, «L'OMM confirme que 2024 est l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température supérieure d'environ 1,55 °C aux valeurs préindustrielles», OMM, 15 janvier 2025, <https://wmo.int/fr/news/media-centre/lomm-confirme-que-2024-est-lannee-la-plus-chaude-jamais-enregistree-avec-une-temperature-superieure>

3 Copernicus Climate Change Service, "Global Climate Highlights 2024," Copernicus, January 15, 2025, <https://climate.copernicus.eu/global-climate-highlights-2024>

4 IPCC, 2022: B.1.2, Summary for Policymakers [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, M. Tignor, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem (eds.)]. In: Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 3–33, doi:10.1017/9781009325844.001

importantes, plus les écosystèmes et les sociétés seront exposés à des changements plus importants et plus généralisés des facteurs d'impact climatique, augmentant les risques pour de nombreux systèmes naturels et humains. Comparées aux trajectoires sans réchauffement, les sociétés seraient confrontées à des risques plus importants pour les infrastructures, les habitations côtières de faible altitude et les moyens de subsistance associés.»⁵

Des millions de personnes dans le monde subissent déjà les effets du changement climatique, en particulier dans les régions les plus arides du monde. On a récemment estimé qu'environ 500 millions de personnes vivaient dans des zones récemment désertifiées, c'est-à-dire entre les années 1980 et 2000, et que les populations vivant dans ces zones déjà dégradées ou désertifiées sont de plus en plus touchées par le changement climatique⁶. Les sécheresses et la désertification menacent directement les cultures, les ressources en eau et la sécurité alimentaire, et sont liées à la pauvreté, à la mauvaise santé et aux déplacements⁷. Selon le GIEC, le changement climatique contribue déjà aux déplacements et aux crises humanitaires, affectant de manière disproportionnée des régions comme l'Afrique, l'Asie, les Caraïbes et l'Amérique latine⁸.

L'accélération du réchauffement est sans équivoque. Il a fallu près d'un siècle (1920-2015) pour dépasser de 1 °C la température de la période 1850-1900. Mais en seulement 10 ans (2015-2024), nous avons atteint 1,55 °C, avec un bond de 0,4 °C ces deux dernières années. Dans les pays du Sud, cette crise socio-environnementale exacerbe les inégalités historiques, exigeant de profonds changements locaux et mondiaux.

16

- 5 IPCC, 2023: Summary for Policymakers. In: *Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, pp. 1–34, doi: 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.001
- 6 IPCC, 2019: A.1.5; Summary for Policymakers. In: *Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems* [P.R. Shukla, J. Skea, E. Calvo Buendía, V. Masson-Delmotte, H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, P. Zhai, R. Slade, S. Connors, R. van Diemen, M. Ferrat, E. Haughey, S. Luz, S. Neogi, M. Pathak, J. Petzold, J. Portugal Pereira, P. Vyas, E. Huntley, K. Kissick, M. Belkacemi, J. Malley, (eds.)]. <https://doi.org/10.1017/9781009157988.001>
- 7 Mirzabaev, A., J. Wu, J. Evans, F. García-Oliva, I.A.G. Hussein, M.H. Iqbal, J. Kimutai, T. Knowles, F. Meza, D. Nedjraoui, F. Tena, M. Türkeş, R.J. Vázquez, M. Weltz, 2019: Desertification. In: *Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems* [P.R. Shukla, J. Skea, E. Calvo Buendía, V. Masson-Delmotte, H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, P. Zhai, R. Slade, S. Connors, R. van Diemen, M. Ferrat, E. Haughey, S. Luz, S. Neogi, M. Pathak, J. Petzold, J. Portugal Pereira, P. Vyas, E. Huntley, K. Kissick, M. Belkacemi, J. Malley, (eds.)]. <https://doi.org/10.1017/9781009157988.005>
- 8 IPCC, 2022: B.1.7, Summary for Policymakers [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, M. Tignor, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem (eds.)]. In: *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 3–33, doi:10.1017/9781009325844.001

2. Des solutions à court terme et inadéquates

Depuis 1992, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a été à l'origine d'accords fondamentaux, tels que l'Accord de Paris (2015), le Pacte de Glasgow (2021), le Fonds pour les pertes et dommages (2022) et le Bilan mondial (2023). Si ces avancées sont significatives, des défis majeurs demeurent pour parvenir à une véritable justice. Lors de la COP 29, un nouvel objectif financier de 300 milliards de dollars par an d'ici 2035 a été fixé. Cependant, ce chiffre reste insuffisant au regard des besoins réels en matière d'adaptation, d'atténuation et de pertes et dommages : par exemple, le programme environnemental des Nations unies estime que près de 500 milliards de dollars par an sont nécessaires pour les mesures d'adaptation au changement climatique à elles seules⁹. De plus, il manque une feuille de route claire pour garantir l'accessibilité et l'adéquation aux besoins des pays et des communautés les plus vulnérables.

La crise climatique n'attendra pas. Les pays du Sud, alors qu'ils ont le moins contribué au problème, font face aux pires conséquences. Les 300 milliards de dollars par an promis continuent de ne pas répondre aux attentes de fonds nécessaires pour l'adaptation, l'atténuation et les pertes et dommages.

On estime que la dette climatique des pays riches du Nord, qui incluent les pays en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest, atteindra 192 000 milliards de dollars d'ici 2050¹⁰ en se basant sur sa part significative dans les émissions carbone historiques et actuelles, et les bénéfices obtenus aux dépens des pays du Sud. En plus, on estime qu'approximativement 2 milliers de milliards de dollars sont extraits des pays du Sud chaque année par les entreprises, les banques et les mécanismes gouvernementaux^{11 12}.

Pour rembourser cette dette climatique, les pays du Nord doivent faire des actions fermes : arrêter les dommages environnementaux, investir dans des initiatives qui atténuent et adaptent au changement climatique, et compenser les dommages qui ne

9 Programme pour l'environnement des Nations unies (2022). « Rapport 2022 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation aux changements climatiques », Nairobi. <https://www.unep.org/adaptation-gap-report-2022>

10 Fanning, A.L., Hickel, J. Compensation for atmospheric appropriation. *Nat Sustain* 6, 1077–1086 (2023). <https://doi.org/10.1038/s41893-023-01130-8>

11 Dorninger, C., Hornborg, A., Abson, D. J., von Wehrden, H., Schaffartzik, A., Giljum, S., Engler, J.-O., Feller, R.L., Hubacek, K., & Wieland, H. (2021). Global patterns of ecologically unequal exchange: Implications for sustainability in the 21st century. *Ecological Economics* 179 e106824

12 Hickel, J., Sullivan, D., & Zoomkawala, H. (2021). Plunder in the Post-Colonial Era: Quantifying Drain from the Global South Through Unequal Exchange, 1960–2018. *New Political Economy*, 26(6), 1030–1047. <https://doi.org/10.1080/13563467.2021.1899153>

peuvent être inversés. L'enjeu est d'assurer l'équité en affrontant les effets du changement climatique, surtout pour les communautés vulnérables des pays du Sud.

L'obligation de remédier à cette dette n'est pas seulement financière, mais également morale. Les pays du Nord doivent reconnaître leur rôle historique et actuel dans la crise climatique et assumer la responsabilité de la création d'un avenir plus équitable en agissant maintenant : nous exigeons la transparence et la justice climatique en priorité.

Il n'est pas seulement question de fonds, mais d'une feuille de route claire pour garantir qu'ils atteignent les communautés les plus vulnérables. Les mesures ne sont pas à la hauteur de la rapidité et de l'intensité des impacts climatiques. Nous n'avons pas encore réussi à réduire significativement les émissions ni à soutenir suffisamment ceux qui sont les plus touchés. Les pertes et dommages ne sont toujours pas traités avec le sérieux qu'ils méritent.

Malgré l'urgence de changements structurels, les récentes COP ont démontré que les négociations gouvernementales sont loin d'apporter les solutions nécessaires pour s'attaquer aux causes du réchauffement climatique. Les décisions prises manquent de mécanismes pour garantir leur mise en œuvre et les CDN (Contributions déterminées au niveau national) des pays sont loin de fournir les mesures nécessaires pour inverser la voie dangereuse que nous avons suivie jusqu'à ¹³présent.¹⁴

3. Le déni du réchauffement climatique

Cette situation est aggravée par la position ouvertement négationniste et apathique adoptée par les super-riches, les prétendues « élites du pouvoir » (*Laudate Deum*, 38), concernant la responsabilité humaine dans le changement climatique, influençant les gouvernements des pays essentiels à un accord mondial pour s'attaquer aux causes du réchauffement climatique.

L'absence de mesures d'atténuation et d'adaptation suffisantes a entraîné des pertes et des dommages considérables, qui devraient s'aggraver. Les évaluations actuelles sous-estiment souvent cette réalité, car elles prennent rarement en compte les coûts indirects ou les pertes non économiques, telles que les pertes en vies humaines, en cultures traditionnelles ou en espèces, qui sont irréparables. Les gouvernements sont

13 Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, « Bilan mondial », document FCCC/CP/2023/L.17, 2023, <https://unfccc.int/documents/635999>.

14 Programme pour l'environnement des Nations unies, « Rapport 2024 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions » (Nairobi : PNUE, 2024), <https://www.unep.org/fr/resources/rapport-2024-sur-lecart-entre-les-besoins-et-les-perspectives-en-matiere-de-reduction-des>

mal équipés pour mesurer et gérer ces pertes. En l'absence de véritables mécanismes de justice réparatrice, les communautés et les gouvernements des pays vulnérables ont dû supporter seuls ces impacts, les plongeant souvent dans un cycle d'endettement.

4. La nécessité de renforcer les engagements en tant qu'Église

C'est dans ce contexte critique que la tenue de la COP au Brésil représente un appel historique, en particulier dans les pays du Sud, pour que l'Église réaffirme une position prophétique en renforçant son engagement en faveur de la justice socio-environnementale et en dénonçant les fausses solutions climatiques, comme le pape François l'a demandé avec insistance.

En reconnaissance du consensus scientifique sur la nécessité de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C pour éviter des conséquences catastrophiques,¹⁵ à l'occasion du dixième anniversaire de l'historique Accord de Paris, et inspirés par *Laudato Si'* et *Laudate Deum*, nous élevons une voix prophétique qui appelle à la paix à partir d'une conversion écologique qui transforme le modèle de développement actuel basé sur l'extractivisme, la technocratie et la marchandisation de la nature.

Face aux signes accablants de dégradation du climat, nous proposons de discerner des chemins de conversion écologique et une sobriété heureuse en réponse.

19

5. Chemins de conversion écologique et sobriété heureuse : discerner

L'encyclique *Laudato Si'*, héritage lumineux du pape François, continue d'interpeller le monde avec sa proposition radicale de conversion écologique. Elle nous invite à un nouveau style de vie marqué par une sobriété heureuse. Ce changement implique une transformation personnelle, communautaire, culturelle et des valeurs qui imprègnent les structures politiques et économiques. Comme il l'affirme : « La sobriété, qui est vécue avec liberté et de manière consciente, est libératrice. Ce n'est pas moins de vie, ce n'est pas une basse intensité de vie mais tout le contraire. » C'est une façon de vivre la vie pleinement. « Le bonheur requiert de savoir limiter certains besoins qui nous abrutissent, en nous rendant ainsi disponibles aux multiples possibilités qu'offre la vie. » (LS, 223)

15 IPCC, 2023: Summary for Policymakers. In: Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, pp. 1–34, doi: 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.001

La proposition est profondément en phase avec ce que les peuples autochtones appellent le « Buen Vivir » (le « bien vivre ») (*Querida Amazonia*, 8), qui indique leur « une communion avec les copèlerins et avec la nature dans son ensemble, c'est-à-dire un chemin d'intégration avec l'abondance de la vie, avec l'histoire et avec l'avenir. » (*Instrumentum Laboris*, Assemblée spéciale pour la région panamazonique, 18)

Il s'agit d'une vie productive et solidaire, en paix et en harmonie avec nos frères et sœurs et avec les écosystèmes. Le Bien Vivre propose une nouvelle forme de société humaine qui reconnaît et respecte son interdépendance avec le tissu vivant, favorisant la solidarité, le respect mutuel et de nouvelles alternatives de vie libérée de la logique de l'accumulation et des préjugés.

Ainsi, conformément au Magistère de l'Église, nous proposons :

- **La sobriété comme résistance au consumérisme** : réduire la consommation inutile et garantir ce qui est nécessaire à une vie digne pour tous, avec des limites à l'accumulation de richesses, une économie financiarisée et des investissements militaires, sont des étapes concrètes pour défier le système qui détruit notre planète.
- **L'éducation à la conversion écologique** : des initiatives pastorales et éducatives sur la sauvegarde de notre maison commune, l'écologie intégrale, les droits de l'homme, la durabilité environnementale et l'économie populaire et solidaire pour promouvoir des pratiques durables et solidaires dans les communautés, ainsi que pour favoriser des expériences spirituelles de contemplation et d'amour pour toute la création en favorisant des relations de fraternité universelle avec toutes les créatures, en mettant l'accent sur la formation de nouvelles générations.
- **Le renforcement des communautés locales** : continuer de garantir l'accès des communautés à la terre et leurs projets de vie sur les territoires ; encourager les projets de souveraineté alimentaire, énergétique et culturelle comme alternatives au modèle capitaliste.
- **Le dialogue permanent avec la communauté scientifique** : nous nous engageons à travailler avec la communauté scientifique pour garantir que l'action climatique, fondée sur les meilleures preuves, réponde aux besoins locaux, régionaux et mondiaux, en influençant en permanence les politiques gouvernementales.
- **La promotion des récits d'espérance et de sauvegarde commune** : nous réaffirmons la spiritualité et l'art comme des droits humains essentiels, des éléments vitaux dans la transmission des connaissances, des souvenirs et des engagements éthiques entre les générations.

« Qui marche droit marche en sécurité, qui louvoie sur son chemin sera démasqué. » (Proverbes 10,9) Conscients de la nécessité d’agir en conséquence, nous devons identifier les responsables de la destruction et les fausses solutions dont ils font la promotion

6. Qui détruit la Terre et qui propose de fausses solutions

Dans le contexte de l’effondrement climatique que nous vivons, il est vraiment contradictoire d’utiliser les profits de l’extraction pétrolière pour financer ce que l’on présente comme une transition énergétique sans engagement réel pour la surmonter¹⁶. À cet égard, il est prioritaire d’éradiquer les conceptions qui lient les notions de « progrès » et de « développement » à l’utilisation intensive des combustibles fossiles¹⁷. Il est nécessaire d’établir des règles claires qui conduisent, dès maintenant, comme étape essentielle vers 1,5 °C, à une transition progressive, mais ferme, juste et inclusive, respectueuse de la vie, protégeant la création et ne laissant personne de côté. L’abandon des combustibles fossiles et l’arrêt des nouvelles infrastructures associées, avec des échéanciers définis, des mesures concrètes de responsabilisation et des politiques publiques orientant l’économie vers des alternatives durables.

Abandonner les combustibles fossiles n’est pas seulement nécessaire pour réduire les émissions, mais aussi pour rembourser une dette écologique et morale envers les pays du Sud et les communautés touchées par la pollution, l’extraction et le changement climatique.

À partir des années 2000, le discours sur le développement durable a été remplacé par l’idée d’une « économie verte », promue par certains gouvernements et agences multilatérales. L’économie verte, ou « verdir le système », comme l’appellent de nombreux auteurs, est une logique technico-instrumentale au service de la restructuration écologique du capitalisme. Sur la scène politique, il en résulte une tentative de résoudre le dilemme entre croissance économique et gestion environnementale en proposant la protection de la nature et les politiques environnementales comme sources de croissance économique pour une minorité. Cela implique la création d’un appareil juridique permettant d’établir un prix, c’est-à-dire de fixer un prix à l’ensemble de la nature, qui est ensuite transformée en un actif échangeable selon les règles du marché entre ceux qui y

21

16 Li M, Trencher G, Asuka J (2022) The clean energy claims of BP, Chevron, ExxonMobil and Shell: A mismatch between discourse, actions and investments. PLOS ONE 17(2): e0263596. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0263596>

17 International Energy Agency, *World Energy Outlook 2024* (Paris: IEA, 2024), <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2024>.

ont accès. Cependant, cette approche présente des limites : elle renforce la dépendance aux paradigmes économiques centraux, concentre le pouvoir entre les entreprises et les complexes réglementaires, et creuse les inégalités structurelles entre les économies développées et les régions défavorisées. Ainsi, l'économie verte n'apparaît pas comme une rupture, mais comme une modernisation progressive du capitalisme, élargissant sa capacité d'autorégulation tout en perpétuant les contradictions systémiques.

À partir de cette compréhension historique, environnementale et contextualisée des réalités des pays du Sud, nous nous positionnons contre le prétendu « capitalisme vert ». Nous constatons ici, comme l'a indiqué le pape François, un glissement du discours, favorisant les intérêts dominants, qui ne s'attaque pas aux causes de l'effondrement environnemental actuel. Comme l'a souligné le pape François, « nous devons cesser de sembler être conscients du problème, mais n'ayant pas, dans le même temps, le courage de faire des changements substantiels » (LD, 56), car « chercher seulement un remède technique à chaque problème environnemental qui surgit, c'est isoler des choses qui sont entrelacées dans la réalité, et c'est se cacher les vraies et plus profondes questions du système mondial. » (LS, 111)

Sur la base de ces préoccupations, dans le cadre de la COP, nous remettons en question les propositions qui ressemblent à de fausses solutions, notamment :

- **La financiarisation de la nature** : la transformation des actifs naturels en marchandises négociables, comme la financiarisation des forêts ou les marchés et crédits carbone, qui permettent aux grands pollueurs de continuer à émettre des gaz tout en achetant des « crédits verts ». De telles approches risquent non seulement de perpétuer l'exploitation de facto des écosystèmes à des fins économiques, mais aussi d'accroître les pressions sur les communautés locales dans leurs territoires ancestraux, exacerbant les migrations et les déplacements.
- **L'exploitation minière prédatrice au nom de la transition énergétique** : la course aux minéraux, comme le lithium¹⁸, le cobalt et le nickel, nécessaires aux technologies dites « propres », comme les batteries et les voitures électriques, dévaste les territoires et sacrifie les communautés^{19, 20} en particulier dans les pays du

18 Turcheniuk K, Bondarev D, Singhal V, Yushin G. Ten years left to redesign lithium-ion batteries. *Nature*. 2018;559(7715):467–470. doi:10.1038/d41586-018-05752-3

19 Schwartz, F. W., Lee, S., & Darrah, T. H. (2021). A review of the scope of artisanal and small-scale mining worldwide, poverty, and the associated health impacts. *GeoHealth*, 5, e2020GH000325. <https://doi.org/10.1029/2020GH000325>

20 Amnesty International (2016). *République Démocratique du Congo. «Voilà pourquoi on meurt» Les atteintes aux droits humains en République Démocratique du Congo alimentent le commerce mondial du cobalt* AFR 62/3183/2016. <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr62/3183/2016/fr/>

Sud. Comme l'a déclaré le pape François : « Les ressources naturelles nécessaires à la technologie, comme le lithium, le silicium et bien d'autres, ne sont certes pas illimitées, mais le plus grand problème est l'idéologie qui sous-tend une obsession : accroître au-delà de l'imaginable le pouvoir de l'homme, face auquel la réalité non humaine est une simple ressource à son service. » (LD, 22)

- **La monoculture énergétique** : les mégaprojets d'énergie hydroélectrique, solaire et éolienne, souvent imposés sans consultation des populations locales, concentrent le pouvoir économique et détruisent les écosystèmes.

Ces approches perpétuent le système d'exploitation en ignorant la nécessité d'un changement structurel. Nous rejetons le paradigme technocratique exploiteur, mais **nous soutenons les déploiements et la mise en œuvre de technologies éthiques, décentralisées et appropriées pour un développement durable**, conçues et décidées conjointement avec les peuples et les communautés. Nous célébrons, par exemple, les projets coopératifs et décentralisés des projets de génération d'électricité durable qui consultent à la fois les femmes et les hommes des communautés en danger, et les projets qui mettent en œuvre des stratégies d'atténuation discutées et acceptées par tous.

Les impacts de ce modèle, marqué par une violence socio-environnementale permanente, pèsent lourdement sur les communautés que nous accompagnons pastoralement, où les femmes, dont les modes de vie ont été gravement affectés par la destruction de l'environnement et le changement climatique, se distinguent comme protagonistes de la protection des territoires et de la défense de la vie. Les politiques climatiques basées sur les droits de l'homme doivent donc faire particulièrement attention aux **droits des femmes**.

La réponse à la crise climatique ne consiste pas à passer à une autre forme de capitalisme tout en maintenant le « paradigme technocratique », comme le décrit le pape François (LS, 106-114). Nous devons transformer le modèle économique et culturel, en remplaçant la logique du profit illimité par une écologie intégrale, c'est-à-dire la solidarité, la justice et la sauvegarde de la création. Le pape François est explicite dans sa critique du système économique dominant : « Une telle économie tue. » (EG, 53) Le pape François a proposé un système dont l'économie est au service de la vie et non du profit, qui inclut les pauvres et est fondée sur la solidarité, et non sur la concurrence ; qui prend soin de la création, qui sert la paix dans le monde, qui rejette la course aux armements et s'engage à réduire les inégalités.

La sobriété heureuse est plus qu'un mode de vie : c'est une réponse nécessaire, éthique et spirituelle à la crise climatique, qui montre un avenir dans lequel le bien commun prévaut. En ligne avec cette conversion, les actions collectives sont proposées pour défendre des principes fondamentaux à la COP 30.

7. L'essentiel que nous devons défendre ensemble sur la route de la COP 30 : L'action

La COP 30 sera un moment décisif pour les pays qui devront soumettre des CDN actualisées, assorties d'objectifs clairs de réduction des émissions, alignés sur le bilan mondial dans tous les secteurs, et soutenues par des transitions énergétiques idéalement contraignantes, efficaces et vérifiables. Pour y parvenir, un financement climatique adéquat est nécessaire afin de permettre aux pays en développement de respecter leurs engagements et de progresser vers une alternative équitable.

De plus, les CDN doivent être élaborées avec une participation large et significative. Les communautés les plus touchées par le changement climatique, souvent exclues du processus, doivent être entendues. Leur inclusion est essentielle pour garantir des plans efficaces, équitables et légitimes. Cela implique de garantir des processus participatifs, de protéger les savoirs et les cultures locales et de donner la priorité aux populations les plus vulnérables. Ces processus doivent continuer au-delà de la soumission de CDN au prochain bilan mondial.

En tant qu'Églises sœurs des pays du Sud, nous appelons à une alliance de foi et d'éthique entre l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, afin de renforcer notre voix dans les forums internationaux et de promouvoir la coopération entre les peuples. Cette alliance doit rendre visibles les diverses réalités que nous vivons et soutenir les initiatives de résilience communautaire, comme celles déjà exprimées dans nos communautés confrontées à la désertification en Afrique, à la déforestation en Amérique latine et dans les Caraïbes, et aux déplacements de population sur les côtes en Asie. Nous défendons les principes et valeurs suivants, qui ne peuvent être sacrifiés au nom de prétendus engagements climatiques qui perpétuent les injustices :

- **La protection des territoires et domaines ancestraux et la souveraineté des peuples autochtones, traditionnels, paysans et pêcheurs artisanaux** : les territoires autochtones, traditionnels et communautaires périphériques, ainsi que les biomes littoraux et océaniques, **sont sacrés** (LS, 85 ; 146) et ne peuvent être exploités et expropriés au nom d'une prétendue atténuation du changement climatique^{21. 22} Nous pouvons encore moins accepter la dévastation des forêts tropicales des pays du Sud, l'Amazonie, le bassin du Congo, les bassins de Bornéo et du Mékong, transformées en pâturages, en plantations de biocarbu-

21 International Labour Organization. "Indigenous and Tribal Peoples Convention", 1989 (No. 169).

22 United Nations General Assembly. "United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples." Resolution 61/295, September 13, 2007

rants et en monocultures. Nous soulignons par-dessus tout la plus grande vulnérabilité des femmes et des filles à la fois dans les environnements ruraux et urbains, des personnes âgées, des personnes handicapées et des peuples autochtones. Il est impératif de protéger les communautés vulnérables touchées par les conflits socioécologiques, en garantissant leur voix et leurs droits.

- **L'agriculture familiale** assure la production de la majeure partie de la nourriture dans nos pays ; ce travail, réalisé par des millions de familles, doit être protégé et encouragé, en coopérant pour une gestion durable de l'eau et des sols, en donnant la priorité à la restauration des terres dégradées. Prévenir et inverser la désertification est crucial pour atténuer les impacts du changement climatique et garantir la sécurité alimentaire, en particulier dans les régions vulnérables²³. De même, le pape François a reconnu dans *Laudato Si'* que ces communautés, « quand elles restent sur leurs territoires, ce sont précisément elles qui les préservent le mieux. » (LS, 146) Il est donc important de renforcer les alliances avec les mouvements socio-environnementaux, le monde universitaire et les gouvernements, en mettant l'accent sur le rôle de ces peuples. À cette fin, nous exigeons que les États mettent en œuvre des mécanismes de gouvernance climatique avec la participation active et contraignante des communautés, de la société civile et des organisations confessionnelles à la prise de décision, tout en promouvant des territoires exempts de projets prédateurs qui violent leurs droits et détruisent leurs modes de vie²⁴. Les mécanismes de financement et d'adaptation liés au climat doivent donner la priorité aux droits des peuples autochtones, traditionnels et paysans, des réfugiés climatiques et des migrants expulsés de leurs terres par les catastrophes environnementales, ainsi qu'aux propositions et au leadership des communautés organisées des périphéries urbaines, ce qui donnera lieu à des Plans nationaux d'adaptation (PNA) audacieux et cohérents.
- **La promotion de l'égalité, avec des responsabilités différenciées** : les pays et les populations historiquement responsables des émissions doivent reconnaître et payer leur dette écologique. Nous exigeons que les pays du Nord s'engagent à

23 Mirzabaev, A., J. Wu, J. Evans, F. García-Oliva, I.A.G. Hussein, M.H. Iqbal, J. Kimutai, T. Knowles, F. Meza, D. Nedjraoui, F. Tena, M. Türkeş, R.J. Vázquez, M. Weltz, 2019: Desertification. In: Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems [P.R. Shukla, J. Skea, E. Calvo Buendia, V. Masson-Delmotte, H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, P. Zhai, R. Slade, S. Connors, R. van Diemen, M. Ferrat, E. Haughey, S. Luz, S. Neogi, M. Pathak, J. Petzold, J. Portugal Pereira, P. Vyas, E. Huntley, K. Kissick, M. Belkacemi, J. Malley, (eds.)]. <https://doi.org/10.1017/9781009157988.005>

24 Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies, « Le financement vert - une transition juste pour protéger les droits des peuples autochtones », Rapport A/HRC/54/31, 20 juillet 2023, <https://www.ohchr.org/fr/documents/thematic-reports/ahrc5431-green-financing-just-transition-protect-rights-indigenous>

assumer les plus grands efforts d'atténuation et à financer les adaptations nécessaires dans les pays du Sud, sans pour autant les endetter davantage²⁵. Le 1er janvier 2025, le pape François a inauguré cette année jubilaire en déclarant : « J'encourage donc les dirigeants des pays de tradition chrétienne à donner le bon exemple, en annulant ou réduisant le plus possible les dettes des pays les plus pauvres. » Il est essentiel de demander des comptes aux pays et aux entreprises historiquement responsables d'un modèle qui concentre les revenus et accroît la pauvreté. Il est également urgent d'appeler les différents pays à revenu intermédiaire qui deviennent de grands émetteurs de gaz à effet de serre à prendre leurs responsabilités. L'engagement financier pris lors de la COP 29 s'est avéré insatisfaisant : il est essentiel que les gouvernements assument efficacement le financement annuel de 1 300 milliards de dollars jusqu'en 2035. Le Fonds pour les pertes et dommages doit être rendu opérationnel de toute urgence en garantissant un accès prioritaire aux communautés affectées. Un financement climatique transparent, équitable, accessible et efficace doit cibler des solutions climatiques intégrées, participatives et communautaires, en valorisant particulièrement les initiatives menées par les femmes.

- **Le rejet de la financiarisation de la nature**²⁶ : les écosystèmes ne sont pas des « services environnementaux » à vendre, mais plutôt un complexe d'interactions multiples entre êtres vivants et non vivants^{27, 28} humains et non humains, partie de la création de Dieu, qui doit être sauvegardée et respectée. Nous exigeons donc que les solutions fondées sur la nature soient libérées de la logique de marché, en clarifiant leur objectif d'atténuation du changement climatique, de régénération de la biodiversité et de maintien des moyens de subsistance des populations. Nous rejetons donc, par exemple, les initiatives de financiarisation, telles que les crédits carbone basés sur REDD+ ou les marchés volontaires, etc.
- **La transformation du système économique** : il ne suffit pas de parler de transition énergétique. Nous proposons un modèle correspondant aux limites planétaires²⁹ et avec des objectifs de décroissance. Un modèle qui réduit la demande et la consom-

25 Nations unies, *Accord de Paris* (New York : Nations Unies, 2015), <https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris>

26 Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, *Financement vert — Une transition juste pour protéger les droits des peuples autochtones*, Rapport A/HRC/54/31, 20 juillet 2023. <https://www.ohchr.org/en/documents/thematic-reports/ahrc5431-green-financing-just-transition-protect-rights-indigenous>

27 Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, *Convention sur la diversité biologique*, 1992, <https://www.cbd.int/convention/text/>

28 Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, *Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal*, 2022, <https://www.cbd.int/gbf>

29 Rockström, J., Steffen, W., Noone, K. et al. A safe operating space for humanity. *Nature* 461, 472–475 (2009). <https://doi.org/10.1038/461472a>

mation excessive, et qui promeut les économies solidaires, circulaires et réparatrices. Nous condamnons les effets négatifs associés au paradigme technocratique, tels que la pression sur les ressources en eau^{30 31}, la génération d'électricité pour les data centers³² et l'extraction croissante pour la production de voitures et de véhicules électriques³³, parmi de nombreux autres effets sociaux et écologiques. L'idée d'une « transition énergétique juste », bien que présentée comme une solution à la crise environnementale, perpétue souvent le modèle actuel en favorisant les grandes entreprises et les pays du Nord tout en imposant des coûts disproportionnés aux pays du Sud. Les projets énergétiques actuels déplacent fréquemment des communautés et détruisent des écosystèmes en exacerbant les inégalités. De plus, la rhétorique croissante selon laquelle la solution réside dans l'expansion de l'exploitation minière, en particulier pour l'extraction de minéraux considérés comme « critiques » et de terres rares, est écologiquement insoutenable, injuste et prédatrice. Elle renforce l'extractivisme colonial, transforme des territoires entiers en zones de sacrifice, viole les droits humains et dévaste la nature au nom d'une fausse durabilité. Il est urgent de rompre avec un modèle économique qui propose une croissance infinie sur une planète finie et, pour y parvenir, exploite les populations et les ressources sans limites. Il est urgent d'évoluer vers un modèle économique régénérateur et distributif qui reconnaît les limites écologiques de la planète et place la préservation de la vie au cœur de ses préoccupations en remplaçant la logique extractive par une économie du bien-être et de la sauvegarde de notre maison commune. **Nous exigeons donc des politiques de production et de consommation qui transforment les cycles de production et la culture de consommation** pour les rendre toujours plus justes, garantissant que les transitions économique et énergétique ne perpétuent pas les inégalités et ne compromettent pas les droits humains ou l'environnement. Les systèmes énergétiques décentralisés et démocratiques, gérés par les communautés et ancrés dans les territoires locaux, représentent une alternative cohérente avec les principes de l'écologie intégrale. Ils favorisent la justice socio-environnementale, la souveraineté énergétique et la résilience locale, à condition qu'ils s'accompagnent de politiques publiques orientées vers le bien commun.

-
- 30 Ristic, Bora & Madani, Kaveh & Makuch, Zen. (2015). The Water Footprint of Data Centers. *Sustainability*, 7, 11260–11284. 10.3390/su70811260
- 31 Mytton, D. Data center water consumption. *npj Clean Water* 4, 11 (2021). <https://doi.org/10.1038/s41545-021-00101-w>
- 32 Belkhir, L., & Elmeligi, A. (2018). Assessing ICT global emissions footprint: Trends to 2040 & recommendations. *Journal of Cleaner Production*, 177, 448–463
- 33 Luong, J. H. T., Tran, C., & Ton-That, D. (2022). A Paradox over Electric Vehicles, Mining of Lithium for Car Batteries. *Energies*, 15(21), 7997

- **Nous appelons à des politiques d'énergie renouvelables décentralisées et à des programmes attentifs aux besoins de femmes**, qui promeuvent le travail décent des femmes à tous les niveaux, qui soutiennent l'entrepreneuriat des femmes dans le secteur de l'énergie renouvelable, avec les femmes comme consommatrices, consommatrices et négociantes, et avec des approches similaires dans l'économie circulaire.
- **La garantie d'une finance climatique équitable** qui prend également en compte les besoins des femmes pour assurer la représentation des femmes et des hommes dans ces mécanismes, des points de référence du financement qui ciblent également les femmes avec des mécanismes de surveillance et de correction, et une augmentation des fonds pluriannuels accessibles aux organisations de femmes.
- **Un terme à toute expansion des ressources pétrolières et des combustibles fossiles** : il n'est ni éthique ni durable d'autoriser de nouvelles explorations ou de développer des infrastructures qui perpétuent cette dépendance. Tout nouvel investissement dans le pétrole, le gaz ou le charbon contredit les engagements climatiques et aggrave l'urgence qui menace la vie sur toute la planète. Il est urgent d'abandonner le modèle économique basé sur les combustibles fossiles et de soutenir des alternatives durables et décentralisées qui respectent les territoires et les peuples historiquement sacrifiés par cette logique extractive.
- **Une action ferme pour combattre la dégradation des écosystèmes** : nous devons renforcer les réseaux de lutte contre la déforestation et les incendies dans tous les biomes, ainsi que renforcer l'objectif de « zéro déforestation » d'ici 2030³⁴, adopté à la COP 26 en 2021, avec la coordination et la participation de toute la société. Nous soulignons également le rôle des océans comme régulateurs du système climatique et piliers de la conservation et de la sécurité alimentaire.
- **La sécurité et la protection des villes**, de plus en plus vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes. Outre les politiques de prévention des catastrophes, il est essentiel de mettre en œuvre des programmes sociaux favorisant un logement décent et sûr, un assainissement de base, des infrastructures vertes et des sols perméables, ainsi que des projets de développement urbain axés sur les transports publics et la réduction des émissions.

34 Intergovernmental Panel on Climate Change, "Climate Change and Land: An IPCC Special Report on Climate Change, Desertification, Land Degradation, Sustainable Land Management, Food Security, and Greenhouse Gas Fluxes in Terrestrial Ecosystems" (Geneva: IPCC, 2019), <https://www.ipcc.ch/srccl/>

- **L'intégration de priorités basées sur les données pour les femmes pauvres** dans les zones urbaines et rurales, les femmes autochtones et les migrantes, y compris les pertes et dommages non économiques, dans la conception, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes climatiques et du fonds pour les pertes et dommages, avec des cibles, des indicateurs et des budgets qui prennent en compte de façon équitable les femmes au centre de la prise de décision. Les priorités clés incluent le régime foncier et l'accès à la terre et d'autres biens, l'accès aux technologies, apports, infrastructures et services de vulgarisation de la production agroécologique, le soutien de l'entrepreneuriat vert et de la finance climatique.
- **La centralité de la dignité humaine et des droits de la Terre**³⁵:³⁶ nous défendons le droit à un environnement écologiquement équilibré, exempt de pollution et propice au développement de la vie dans des conditions saines. Les politiques climatiques doivent placer la vie, la dignité humaine et les droits de la nature au cœur de toutes les décisions. Les droits humains, acquis par la lutte sociale, définissent les engagements fondamentaux des États et de la communauté internationale et établissent une conception large de la dignité, y compris pour les non-humains.
- **Aborder la migration climatique**³⁷:³⁸ les déplacements induits par le climat sont une réalité qui exige une attention urgente avant qu'elle ne s'aggrave. La migration climatique doit être reconnue comme une question centrale des droits humains dans le contexte de l'adaptation au changement climatique. Nous appelons donc à ce que cette question soit abordée comme une question de justice, qu'elle soit incluse dans les discussions sur les pertes et dommages, afin que le financement tienne également compte de cette réalité et du lien entre l'aide humanitaire

35 Assemblée générale des Nations Unies. *Droit à un environnement propre, sain et durable*, Résolution 76/300, 28 juillet 2022. <https://undocs.org/A/RES/76/300>

36 La Carta de la Tierra (2000) <https://cartadelatierra.org/lea-la-carta-de-la-tierra/>

37 IPCC, 2022: B.4.7, Summary for Policymakers [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, M. Tignor, A. Alegria, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem (eds.)]. In: *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegria, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 3–33, doi:10.1017/9781009325844.001

38 Mirzabaev, A., J. Wu, J. Evans, F. García-Oliva, I.A.G. Hussein, M.H. Iqbal, J. Kimutai, T. Knowles, F. Meza, D. Nedjraoui, F. Tena, M. Türkeş, R.J. Vázquez, M. Weltz, 2019: Desertification. In: *Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems* [P.R. Shukla, J. Skea, E. Calvo Buendia, V. Masson-Delmotte, H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, P. Zhai, R. Slade, S. Connors, R. van Diemen, M. Ferrat, E. Haughey, S. Luz, S. Neogi, M. Pathak, J. Petzold, J. Portugal Pereira, P. Vyas, E. Huntley, K. Kissick, M. Belkacemi, J. Malley, (eds.)]. <https://doi.org/10.1017/9781009157988.005>

aux migrants et le développement durable. Nous exigeons également que les pays mettent en œuvre des politiques globales qui reconnaissent les interconnexions entre migration et changement climatique, sécheresse, effondrement de la biodiversité, mauvaises récoltes et conflits, et qui abordent toutes les dimensions de manière holistique.

- **Une coalition Nord-Sud pour le climat, la nature et l'humanité** : nous invitons les acteurs en accord et engagés envers l'éthique, la justice et l'équité à unir leurs forces pour renforcer les processus démocratiques multilatéraux, comme l'Accord de Paris, et à reconstruire la confiance dans la coopération et le dialogue pour s'unir comme humanité afin de faire face aux crises climatiques, de la nature et de la biodiversité, pour défendre les droits de tous les êtres vivants, ainsi que pour changer le modèle économique en faveur du bien commun et des futures générations.

8. Conclusion: un appel à la résistance, au renforcement communautaire et à l'espérance

30

La préparation de la COP 30 exige une posture prophétique, ancrée dans la communion entre les Églises sœurs des pays du Sud, qui dénonce les fausses solutions climatiques et proclame l'espoir d'une société nouvelle. Cette société sera fondée sur la justice, la fraternité universelle avec toutes les créatures et la sauvegarde bienveillante de notre maison commune. Il est temps d'exiger des États qu'ils honorent leurs engagements et promeuvent des politiques publiques favorisant l'agroécologie, la reforestation communautaire, la souveraineté et la sécurité alimentaires des peuples autochtones, des communautés traditionnelles, des paysans et des périphéries urbaines, en profonde harmonie avec la création.

Nous appelons par conséquent à une coalition historique qui rassemble les acteurs des pays du Sud, comme l'Église, les gouvernements, les peuples autochtones, les universitaires, les organisations sociales et écologiques, avec des alliés cohérents de tous les secteurs et pays du Nord engagés envers l'éthique, l'équité et la justice pour l'humanité sur toute la planète. Nous proposons que cette coalition mette en œuvre des actions ambitieuses qui s'attaquent au problème de la dette, y compris les dettes historiques, sociales et écologiques, qui promeuvent la résilience pour tous et qui garantissent un avenir vraiment juste et durable pour les nouvelles générations et pour que les conditions de vie sur la planète s'épanouissent.

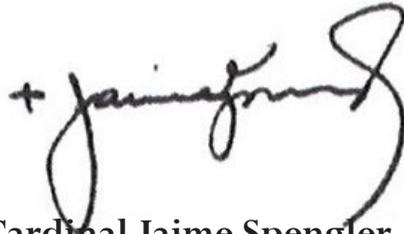
En tant qu'Église en pèlerinage dans les pays du Sud, nous ne cesserons pas d'élever la voix contre les injustices sociales et écologiques. Nous le ferons, animés par la certitude que la clameur de la Terre est indissociable de celle des pauvres (LS, 49). Dans ce contexte et en signe d'engagement durable, nous lançons l'Observatoire ecclésial pour la justice climatique, promu par la Conférence ecclésiale de l'Amazonie. Cette initiative accompagnera, surveillera et encouragera le respect des accords de la COP, tout en dénonçant les manquements qui perpétuent la souffrance des peuples. L'Observatoire surveillera, par exemple, la restauration des écosystèmes, le bien-être communautaire et le respect des engagements climatiques, parmi d'autres indicateurs.

Que la COP 30 ne soit pas un simple sommet de plus, mais une étape importante de résistance, de coordination intercontinentale et de transformation réelle. Qu'elle soit guidée par la force vive des communautés, par l'espérance qui jaillit des marges et par une Église profondément synodale et en chemin avec les peuples.

Inspirés par l'héritage du pape François et par l'appel du pape Léon XIV à vivre une écologie intégrale, empreints de justice, de paix et de courage prophétique, nous affirmons que nos Églises des pays du Sud ne sont pas seulement témoins de souffrances, mais porteuses d'un avenir nouveau. Que l'Esprit nous accorde l'unité, l'audace et la tendresse nécessaires pour continuer à tisser ensemble le Royaume de Dieu sur cette Terre blessée.

Fruit du discernement collectif des Églises d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, en préparation de la COP 30 sur le continent de l'espérance, en invoquant le Saint-Esprit et en communion avec la mission de l'Église universelle.

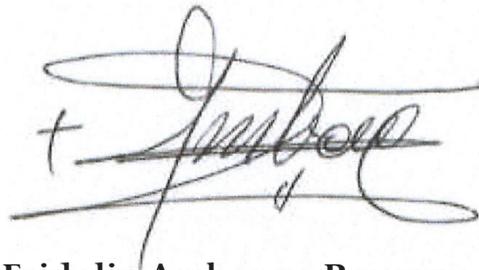
Afrique, Asie, Amérique latine et les Caraïbes, 12 juin 2025.



† **Cardinal Jaime Spengler, O.F.M.**
Archevêque de Porto Alegre, Brésil
Président du CELAM



† **Cardinal Felipe Neri Ferrao**
Archevêque de Goa et Daman, Inde
Président de la FABC



† **Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, O.F.M. Cap.**
Archevêque de Kinshasa, République démocratique du Congo
Président du SECAM

